

vœux de mon Maître, les marques les plus sincères de son respect & de son entier dévouement pour votre Personne sacrée, & le tribut de vénération que les grandes qualités de votre Majesté Imp. ont déjà inspiré aux Peuples de l'Afrique. Ils n'ont pu apprendre, sans la plus vive admiration, que le commencement de votre Empire a été marqué par les plus grands exemples de justice & de bonté. Votre Maj. Imp. en a donné une preuve éclatante au Pacha de Tripoli, en conservant les anciens Traités, & mon Maître s'est empressé d'envoyer sa ratification à votre Maj. Imp., pour lui prouver qu'il n'a rien de plus à cœur que de mériter la haute bienveillance d'un aussi grand Empereur. Les liens d'intérêt & d'amitié qui unissent aujourd'hui les Nations soumises à la Couronne de France & les Sujets du Royaume de Tripoli, sont devenues indissolubles sous de si heureux auspices. Que votre Maj. Imp. daigne jeter sur moi un regard favorable, & ce jour sera le plus beau de ma vie.

Sa Majesté lui a répondu en ces termes : Je suis très-satisfait des sentimens du Pacha de Tripoli. Le premier devoir des Souverains est d'observer les Traités. J'en donnerai l'exemple. La justice sera toujours la base de ma conduite vis-à-vis des étrangers. Vous assurerez le Pacha de Tripoli de ma sincère amitié, & c'est avec plaisir, Monsieur, que je vous vois sur les terres de ma domination.

Le prince de Carignan, le Prince Victor & le Prince Eugene son fils, qui voïagent ici sous les noms du Marquis de Marene, du Comte de Salussol, & du Comte de Villefranche, ont été présentés au Roi, à la Reine & à la Famille Roïale, le 4 de ce mois, par le Comte de Viry, Ambassadeur de Sardaigne en cette Cour, & conduits par le sieur la Live de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs. Le même jour le Comte de Guines prit congé du Roi & de la Cour,